



# Feuille de Match



## Championnat Départemental des Clubs par Équipe - Côtes d'Armor

Fédération Française Pétanque & Jeu Provençal - FFPJP, 13 rue Trigrance, 13002 MARSEILLE	
CR Bretagne PJP, 2 Jean-Claude Jegat, 56230 Pontivy	CD 22 PJP, 18 rue Pierre de Coubertin, 22440 Ploufragan

Valeur des parties : Tête à Tête = 2 pts / Doublette = 4 pts / Triplette = 6 pts

FFPJP - CR Bretagne PJP - CD 22 PJP	Division + Groupe :
-------------------------------------	---------------------

Date : 07.10.2018	Lieu : Etables Sur Mer
-------------------	------------------------

<b>A</b> Équipe n° :	<b>A</b>
Club : ETABLES 3	

<b>B</b> Équipe n° :	<b>B</b>
Club : LANNION 4	

CAPITAINE / COACH	
NOM + Prénom	n° licence
SOULARD JOSÉ	2227239

CAPITAINE / COACH	
NOM + Prénom	n° licence
ROBERT Alain	02220094

A Composition Équipe			A
NOM + Prénom	n° licence	*	n°
DUBOURG Jean Michel	2227239		1
DUCLAS Marin	2227220		2
SOULARD JOSÉ	2226085		3
BOUTIN Jean Claude	2202088		4
LE BIHAN Bernard	2202149		5
BAROU Noël	2227046		6
Richard André	2233082		7
			8

B Composition Équipe			B
NOM + Prénom	n° licence		
PAIMPARAY Cedric	2220260		
HUON Anne	2220245		
LE GOFF Christophe	2220241		
SACQ Jean Pierre	2220086		
PEHEINZELIN Marie	2220239		
ROBER Alain	2220084		

\* contrôle licences sur le fichier excel fourni par Comité 22 PJP. Ce fichier permet de vérifier la validité des licences et détecte les éventuels mutés extérieurs.

\* si un joueur se présente sans sa licence et après les vérifications d'usage (voir article A4 du règlement administratif et sportif de la FFPJP), il devra s'acquitter d'une amende de 10€ s'il veut jouer, amende perçue par le club, notée sur la feuille de match et envoyée avec le reçu au Comité 22 PJP.

DÉLÉGUÉ	
NOM + Prénom	n° licence

ARBITRE	
NOM + Prénom	n° licence

En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)

En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'arbitre) transmet un rapport détaillé sous 48h, Au Comité de Pilotage pour qu'elle soit traitée.

Comité de Pilotage 22 du CDC :	Responsable : Etienne SYMONEAUX - 06 40 45 54 21 - etienne.symoneaux+pet@gmail.com
	Membres : Michel RÉLO - 06 80 68 95 17 / Roland PYRON - 06 76 88 15 44



Championnat Départemental « 22 PJP » des Clubs par Équipes – « CDC » – « FDM » Verso



club de :

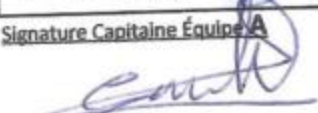

ORDRE des RENCONTRES & FEUILLE de RÉSULTATS

club de :

A				B			
Etables 3				Lannion 4			
n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS
TÊTES à TÊTES	1 BAROU Noël	1	2-0	39	1 ROBERT Alain	13	0-2
	2 DUCLOS Marin	11	2-0	40	2 DEHEINZELIN Marie	13	0-2
	3 BOUTIN Jean Claude	13	2-0	41	3 JACQ Jean Pierre	2	0-2
	4 LEBIHAN Bernard	13	2-0	42	4 LE GOFF Christophe	12	0-2
	5 DUBOURG Jean Michel	12	2-0	43	5 HUON Anne	13	0-2
	6 RICHARD André	7	2-0	44	6 PAIMPARAY Leduc	13	0-2
S/TOTAL PTS >			4	S/TOTAL PTS >			8
DOUBLETES	1 Duclos Marin	3	4-0	32	1 DEHEINZELIN Marie	13	0-4
	2 LEBIHAN Bernard				2 JACQ Jean Pierre		
	3 SOULARD José	13	4-0	33	3 PAIMPARAY Leduc	3	0-4
	4 BOUTIN Jean Claude				4 LE GOFF Christophe		
	5 Dubourg Jean Michel	11	4-0	34	5 ROBERT Alain	13	0-4
	6 Barou Noël				6 HUON Anne		
S/TOTAL PTS >			4	S/TOTAL PTS >			8
TRIPLETES	1 Richard André	13	6-0	26	1 JACQ Jean Pierre	11	0-6
	2 Duclos Marin				2 DEHEINZELIN Marie		
	3 LEBIHAN Bernard				3 LE GOFF Christophe		
	4 SOULARD José	13	6-0	28	4 ROBERT Alain	0	0-6
	5 Boutin Jean Claude				5 HUON Anne		
	6 Dubourg Jean Michel				6 PAIMPARAY Leduc		
S/TOTAL PTS >			12	S/TOTAL PTS >			0
A TOTAL GÉNÉRAL Équipe A - PTS > 20 A				B TOTAL GÉNÉRAL Équipe B - PTS > 16 B			

Gagnante : Équipe **A** n° du club de **ETABLES 3** Match Nul

Perdante : Équipe **B** n° du club de **LANNION 4**

Signature Capitaine Équipe **A**  Signature de l'Arbitre \_\_\_\_\_ Signature Capitaine Équipe **B** 

RÉSERVES

*En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)*  
*En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'arbitre) transmet un rapport détaillé sous 48h. Au Comité de Pilotage pour qu'elle soit traitée.*

Le club recevant doit transmettre au référent du CDC (ou le délégué s'il a été désigné)

Référent CDC 22 : \_\_\_\_\_

Etienne SYMONEAUX – 65 chemin de Lanverval – 22700 PERROS GUIREC – 06 40 45 54 21 – etienne.symoneaux+pet@gmail.com

\* les résultats (y compris T&T, D & T) dès le soir de la rencontre (par sms ou mail)  
 \* une copie de la feuille de match (par sms ou mail) au plus tard le jour suivant la rencontre  
 \* l'original de la feuille de match (par la poste) dès le jour suivant la rencontre



# Feuille de Match



## Championnat Départemental des Clubs par Équipe - Côtes d'Armor

Fédération Française Pétanque &amp; Jeu Provençal - FFPJP, 13 rue Trigance, 13002 MARSEILLE

CR Bretagne PJP, 2 Jean-Claude Jegat, 56230 Pontivy

CD 22 PJP, 18 rue Pierre de Coubertin, 22440 Ploufragan

**Valeur des parties : Tête à Tête = 2 pts / Doublette = 4 pts / Triplette = 6 pts**

FFPJP - CR Bretagne PJP - CD 22 PJP

Division + Groupe :

Date : 07. 10. 2018

Lieu : Etables Sur Mer

<b>A</b>	Équipe n° :	<b>A</b>
Club :	CALLAC	

<b>B</b>	Équipe n° :	<b>B</b>
Club :	PLOURIVO 4	

CAPITAINE / COACH

NOM + Prénom	n° licence
LE BOLC'H Guennaelle	02235005

CAPITAINE / COACH

NOM + Prénom	n° licence
RIOU Ph. Philippe	02258001

A Composition Équipe			A
NOM + Prénom	n° licence	*	n°
Le Bolc'H Guennaelle	02235005		1
Le Bars Anthony	02235038		2
Quemener F. Christophe	02235016		3
Richard Philippe	02235012		4
Guillassee Claude	02235040		5
Fauvel F. Claude	02235015		6
Le Godec Stéphane	02235008		7
			8

B Composition Équipe			B
NOM + Prénom	n° licence		n°
RIOU Philippe	02258001		1
PAGNY Alain	02258133		2
BUCHARD Gerard	02258146		3
RICHARD Joseph	02236052		4
GUYOMARD Yvon	02227192		5
BROKHES Nadine	02258058		6
SOULIER Alain	02258141		7
			8

\* contrôle licences sur le fichier excel fourni par Comité 22 PJP. Ce fichier permet de vérifier la validité des licences et détecte les éventuels mutés extérieurs.

\* si un joueur se présente sans sa licence et après les vérifications d'usage (voir article A4 du règlement administratif et sportif de la FFPJP), il devra s'acquitter d'une amende de 10€ s'il veut jouer, amende perçue par le club, notée sur la feuille de match et envoyée avec le reçu au Comité 22 PJP.

DÉLÉGUÉ	
NOM + Prénom	n° licence

ARBITRE	
NOM + Prénom	n° licence

**En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)**

En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'arbitre) transmet un rapport détaillé sous 48h. Au Comité de Pilotage pour qu'elle soit traitée.

Comité de Pilotage 22 du CDC :

Responsable : Etienne SYMONEAUX - 06 40 45 54 21 - etienne.symoneaux+pet@gmail.com

Membres : Michel RÉLO - 06 80 68 95 17 / Roland PYRON - 06 76 88 15 44



club de :

## ORDRE des RENCONTRES &amp; FEUILLE de RÉSULTATS

club de :

A Callac				B Pourvoir 4					
n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	N° Terrains	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	
TÊTES à TÊTES	1	Richard Philippe	13	2-0	53	PAGNY Alain	6	0-2	
	2	Guillassou Claude	13	2-0	54	RICHARD Joseph	7	0-2	
	3	Le Godec Stéphane	13	2-0	55	BUCHARD Gerard	2	0-2	
	4	Quenaon J-Christophe	4	2-0	56	RIOU Philippe	13	0-2	
	5	Le Bras Anthony	10	2-0	57	SOULIER Alain	13	0-2	
	6	Fauvel Pierre	7	2-0	58	GUYOMARD Yvon	13	0-2	
			S/TOTAL PTS >		6	S/TOTAL PTS >			6

A				B					
DOUBLETES	1	Le Godec Stéphane	9	4-0	47	GUYOMARD Yvon	13	0-4	
	2	Fauvel J-Christophe				RICHARD Joseph			
	3	Richard Philippe	13	4-0	48	BROKHES Nadine	6	0-4	
	4	Le Bras Anthony	8	4-0	49	SOULIER Alain	6	0-4	
	5	Le Bras Anthony	8	4-0	49	RIOU Philippe	13	0-4	
	6	Guillassou Claude				BUCHARD Gerard	13	0-4	
Joueur remplacé n°1 :				Joueur remplacé n°1 :					
Joueur remplaçant n°1 : Quenaon J-Christophe				Joueur remplaçant n°1 :					
Joueur remplacé n°2 :				Joueur remplacé n°2 :					
Joueur remplaçant n°2 :				Joueur remplaçant n°2 :					
			S/TOTAL PTS >		4	S/TOTAL PTS >			8

A				B					
TRIPLETES	1	Fauvel J-Christophe				PAGNY Alain			
	2	Richard Philippe	11	6-0	31	RIOU Philippe	13	0-6	
	3	Le Bras Anthony				BUCHARD Gerard			
	4	Le Godec Stéphane	13	6-0	32	BROKHES Nadine			
	5	Le Bras Anthony				RICHARD Joseph	11	0-6	
	6	Quenaon J-Christophe				GUYOMARD Yvon			
Joueur remplacé n°1 :				Joueur remplacé n°1 :					
Joueur remplaçant n°1 : Guillassou Claude				Joueur remplaçant n°1 :					
Joueur remplacé n°2 :				Joueur remplacé n°2 :					
Joueur remplaçant n°2 :				Joueur remplaçant n°2 :					
			S/TOTAL PTS >		6	S/TOTAL PTS >			6

A	TOTAL GÉNÉRAL Équipe A - PTS >	A	B	TOTAL GÉNÉRAL Équipe B - PTS >	B
	16			20	

Gagnante : Équipe n° 4 du club de Pourvoir	Match Nul
Perdante : Équipe n° 1 du club de Callac	<input type="checkbox"/>

Signature Capitaine Équipe A

Signature de l'Arbitre

Signature Capitaine Équipe B

## RÉSERVES

En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)

En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'arbitre) transmet un rapport détaillé sous 48H. Au Comité de Pilotage pour qu'elle soit traitée.

Le club recevant doit transmettre au référent du CDC (ou le délégué s'il a été désigné)

\* les résultats (y compris T&amp;T, D &amp; T) dès le soir de la rencontre (par sms ou mail)

\* une copie de la feuille de match (par sms ou mail) au plus tard le jour suivant la rencontre

Réfèrent CDC 22 :

\* l'original de la feuille de match (par la poste) dès le jour suivant la rencontre

Etienne SYMONEAUX – 65 chemin de Lanverval – 22700 PERROS GUIREC – 06 40 45 54 21 – etienne.symoneaux+pet@gmail.com



# Feuille de Match



## Championnat Départemental des Clubs par Équipe - Côtes d'Armor

Fédération Française Pétanque &amp; Jeu Provençal - FFPJP, 13 rue Trigance, 13002 MARSEILLE

CR Bretagne PJP, 2 Jean-Claude Jegat, 56230 Pontivy

CD 22 PJP, 18 rue Pierre de Coubertin, 22440 Ploufragan

**Valeur des parties : Tête à Tête = 2 pts / Doublette = 4 pts / Triplette = 6 pts**

FFJP - CR Bretagne PJP - CD 22 PJP

Division + Groupe :

Date : 07.10.2018

Lieu : Etables Sur Mer

<b>A</b>	Équipe n° :	<b>A</b>
Club :	TREGUIER 3	

<b>B</b>	Équipe n° :	<b>B</b>
Club :	LANTIC 2	

CAPITAINE / COACH

NOM + Prénom	n° licence
NICOL Régis	02236025

CAPITAINE / COACH

NOM + Prénom	n° licence
GAUFFENY ERIC	2246238

A Composition Équipe		A
NOM + Prénom	n° licence	*
NICOL Régis	02236025	
GROS Général	02236150	
VOLET NATHAN	02236205	
MARREC Philippe	02236213	
HUCHET J Bernard	02236208	
LE PAPE Pierre	02236059	
DURAND Guy	02236218	

B Composition Équipe		B
NOM + Prénom	n° licence	n°
GAUFFENY ERIC	2246238	1
GAUFFENY KEVIN	2246216	2
GAUFFENY DAVID	2266002	3
GAUFFENY GIZAS	2266017	4
NICOLAZO Jean Yves	2266014	5
LE GONZIOU Phil. PPE	2266009	6
		7
		8

\* contrôle licences sur le fichier excel fourni par Comité 22 PJP. Ce fichier permet de vérifier la validité des licences et détecte les éventuels mutés extérieurs.

\* si un joueur se présente sans sa licence et après les vérifications d'usage (voir article A4 du règlement administratif et sportif de la FFPJP), il devra s'acquitter d'une amende de 10€ s'il veut jouer, amende perçue par le club, notée sur la feuille de match et envoyée avec le reçu au Comité 22 PJP.

DÉLÉGUÉ

NOM + Prénom	n° licence

ARBITRE

NOM + Prénom	n° licence

**En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)**

En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'arbitre) transmet un rapport détaillé sous 48h. Au Comité de Pilotage pour qu'elle soit traitée.

Comité de Pilotage 22 du CDC :

Responsable : Etienne SYMONEAUX - 06 40 45 54 21 - etienne.symoneaux+pet@gmail.com

Membres : Michel RÉLO - 06 80 68 95 17 / Roland PYRON - 06 76 88 15 44



club de :

## ORDRE des RENCONTRES &amp; FEUILLE de RÉSULTATS

club de :

A				B					
Trequer 3				Lantic 2					
n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	N° Terrains	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	
TÊTES à TÊTES	1	NICOL RËJIS	2	2-0	47	1	GAUFFENY ERIC	13	0-2
	2	VOLET NATHAN	2	2-0	48	2	GAUFFENY KEVIN	13	0-2
	3	MARREC Philippe	13	2-0	49	3	GAUFFENY DAVID	8	0-2
	4	HUCHET S BERN	13	2-0	50	4	GAUFFENY GILDAS	7	0-2
	5	LEPAPE Pierre	13	2-0	51	5	NICOLAZO Jean Yves	9	0-2
	6	DURANT Guy	11	2-0	52	6	LEGOAZIOW Philippe	15	0-2
S/TOTAL PTS >			06	S/TOTAL PTS >			6		

A				B					
DOUBLETES				DOUBLETES					
DOUBLETES	1	VOLET NATHAN	13	4-0	55	1	GAUFFENY ERIC	10	0-4
	2	LEPAPE PIERRE	13	4-0	56	2	GAUFFENY KEVIN	06	0-4
	3	MARREC PHILIPPE	13	4-0	56	3	GAUFFENY DAVID	06	0-4
	4	HUCHET S BERN	13	4-0	56	4	GAUFFENY GILDAS	06	0-4
	5	NICOL RËJIS	09	4-0	57	5	NICOLAZO Jean Yves	13	0-4
	6	GROS GERARD	09	4-0	57	6	LEGOAZIOW PHILIPPE	13	0-4
Joueur remplacé n°1 :			N° Terrains			Joueur remplacé n°1 :			
Joueur remplaçant n°1 :						Joueur remplaçant n°1 :			
Joueur remplacé n°2 :						Joueur remplacé n°2 :			
Joueur remplaçant n°2 :						Joueur remplaçant n°2 :			
S/TOTAL PTS >			08	S/TOTAL PTS >			04		

A				B					
TRIPLÈTES				TRIPLÈTES					
TRIPLÈTES	1	VOLET NATHAN	13	6-0	33	1	NICOLAZO Jean Yves	07	0-6
	2	LEPAPE PIERRE	13	6-0	33	2	LEGOAZIOW PHILIPPE	07	0-6
	3	NICOL RËJIS	12	6-0	34	3	GAUFFENY ERIC	13	0-6
	4	HUCHET S B	12	6-0	34	4	GAUFFENY DAVID	13	0-6
	5	MARREC Philippe	12	6-0	34	5	GAUFFENY GILDAS	13	0-6
	6	DURANT Guy	12	6-0	34	6	GAUFFENY KEVIN	13	0-6
Joueur remplacé n°1 :			N° Terrains			Joueur remplacé n°1 :			
Joueur remplaçant n°1 :						Joueur remplaçant n°1 :			
Joueur remplacé n°2 :						Joueur remplacé n°2 :			
Joueur remplaçant n°2 :						Joueur remplaçant n°2 :			
S/TOTAL PTS >			06	S/TOTAL PTS >			06		

A				B			
TOTAL GÉNÉRAL Équipe A - PTS >				TOTAL GÉNÉRAL Équipe B - PTS >			
20				16			

Gagnante : Équipe	A	n°	3	du club de	TREQUER 3	Match Nul	<input type="checkbox"/>
Perdante : Équipe	B	n°	2	du club de	LANTIC 2		

Signature Capitaine Équipe A

Signature de l'Arbitre

Signature Capitaine Équipe B

## RÉSERVES

En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)

En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'arbitre) transmet un rapport détaillé sous 48H. Au Comité de Pilotage pour qu'elle soit traitée.

Le club <u>recevant</u> doit transmettre au référent du CDC (ou le délégué s'il a été désigné)	* les résultats (y compris T&T, D & T) dès le soir de la rencontre (par sms ou mail) * une copie de la feuille de match (par sms ou mail) au plus tard le jour suivant la rencontre * l'original de la feuille de match (par la poste) dès le jour suivant la rencontre
Référent CDC 22 :	
Etienne SYMONEAUX – 65 chemin de Lanverval – 22700 PERROS GUIREC – 06 40 45 54 21 – etienne.symoneaux+pet@gmail.com	